

BAN PUBLIC

Association pour la communication sur les prisons
et l'incarcération en Europe

OBTENIR UNE AIDE FINANCIERE

LA COMMISSION INDIGENCE :

Il s'agit d'une commission administrative interne.

* Pour la personne détenue, elle fait un simple mot au Chef de Bâtiment en expliquant qu'elle ne reçoit plus d'argent depuis le ..., qu'elle demande à passer en commission d'indigence, et qu'elle souhaiterait être inscrite en priorité pour un emploi (si elle est en mesure de travailler) ou à une formation rémunérée.

Le prisonnier doit justifier d'une période sans revenus pour pouvoir la saisir. Il existe un délai de 2 à 3 mois selon les prisons ...

Montant donné mensuellement au prisonnier : Le minimum est très faible, ce doit être autour de 20 ou 30 euros. Sachant que **la télé est gratuite pour les indigents**, cet argent pourra servir à cantiner.

* Pour les familles, elles doivent passer par le SPIP. Il faut faire une simple lettre qui explique sa situation : ses revenus, qui est détenu (fils, père, oncle...), pourquoi elle a besoin d'une aide et de quelle somme (pour envoyer au détenu, pour le transport et/ou l'hébergement en vue de visiter le détenu, etc...).

Quant aux documents, ce sont les pièces habituelles : revenus, allocations déjà servies, feuille d'imposition...

LES AIDES POUR LES PROCHES A L'EXTERIEUR :

Le lieu accueil de la prison dispose de tous les contacts utiles du secteur. Les contacts des structures par prison
<http://prison.eu.org/rubrique188.html>

Voir aussi avec le SPIP, les contacts des services des SPIP par prison :
<http://www.annuaires.justice.gouv.fr/index.php?rubrique=10113>

<http://www.prison.eu.org>

Ban public (adresse postale) 12 Villa Laugier 75017 Paris - redaction@banpublic.org - 06-62-85-62-97

Siret 449-805-928-00016

BAN PUBLIC

Association pour la communication sur les prisons
et l'incarcération en Europe

Les contacts associatifs :

● LA CROIX ROUGE

Les actions prisons-justice : <http://www.croix-rouge.fr/Nos-actions/Action-sociale/Aider-accompagner-reinsérer/Les-actions-prisons-justice>

La lutte contre l'indigence : Près de la moitié des personnes détenues sont sans emploi au moment de leur incarcération. Pour les jeunes de moins de 25 ans, cette proportion atteint 62%. Face à ce problème, la Croix-Rouge française participe aux réunions des commissions indigence dans les établissements pénitentiaires, ce qui permet d'élaborer des solutions adaptées pour les personnes détenues défavorisées. La Croix-Rouge tente de redonner de l'autonomie aux personnes les plus marginalisées, et leur permet ainsi d'accomplir leur peine dans des conditions dignes.

Les contacts : <http://www.croix-rouge.fr/Pres-de-chez-vous>

● LE SECOURS CATHOLIQUE

Action France Prison : http://www.secours-catholique.org/action_france/prison.htm

Général : Secours Catholique /Service Prisons-Errance
106 rue du Bac 75341 PARIS CEDEX 07
Tél: 01 43 20 14 14 Fax: 01 45 49 94 50

Les contacts : http://www.secours-catholique.org/le_secours_catholique/reseau_france.htm

Le secours catholique compte 43 équipes locales spécialisées dans l'aide et l'accompagnement des personnes détenues et de leurs familles. Ses 106 délégations se montrent particulièrement attentives aux situations de pauvreté rencontrées au sein de la presque-totalité des établissements. L'association fournit des aides financières et en nature tout au long de l'année.

<http://www.prison.eu.org>

Ban public (adresse postale) 12 Villa Laugier 75017 Paris - redaction@banpublic.org - 06-62-85-62-97

Siret 449-805-928-00016

BAN PUBLIC

Association pour la communication sur les prisons
et l'incarcération en Europe

● LE SECOURS POPULAIRE

Accès au droit et à la dignité par un parcours d'aides diverses :

http://www.secourspopulaire.fr/actions-theme.0.html?&cHash=6b4d2065c2&id_theme=13

Les contacts :

http://www.secourspopulaire.fr/federations.0.html?&no_cache=1

● LES VISITEURS DE PRISON

Les actions : http://www.anvp.org/58_p_3504/nos-actions.html

Contact : ASSOCIATION NATIONALE DES VISITEURS DE PRISON

1 bis rue de Paradis - 75010 Paris

Tél. : 01 55 33 51 25 (permanence téléphonique du mardi au vendredi de 14h à 18h) Fax : 09 55 23 09 38

mail : anvpparis@free.fr site : www.anvp.org

Les Aumôneries

- AUMONERIES REGIONALES CATHOLIQUES DES PRISONS

Pour toutes questions concernant un établissement ou une personne il faut écrire à l'aumônier de l'établissement concerné <http://www.prison.cef.fr/-Annuaire-.html>

Pour toutes questions d'ordre générale l'aumônerie nationale : Aumônerie Catholique des Prisons 58, avenue de Breteuil - 75007 PARIS Tel : 01 72 36 69 02 - Fax : 01 73 72 97 03 - mail : aum-prisons@cef.fr Contact : Jean-Louis Reymondier Annuaire par régions puis par diocèse : <http://www.eglise.catholique.fr/ressources-annuaires/sites-et-liens/liens.html?categorieID=23>

- AUMONERIES REGIONALES ISRAELITES DES PRISONS

Annuaire par région : <http://www.viejuive.com/2008/04/liste-des-aumonerias-regionales.html>

Contact général : 19, rue Saint Georges 75009 Paris - 01 40 79 88 00

<http://www.prison.eu.org>

Ban public (adresse postale) 12 Villa Laugier 75017 Paris - redaction@banpublic.org - 06-62-85-62-97

Siret 449-805-928-00016

BAN PUBLIC

Association pour la communication sur les prisons
et l'incarcération en Europe

- AUMONERIES PROTESTANTES DES PRISONS

Aumônerie Nationale Protestante des Prisons

47, rue de Clichy 75311 PARIS CEDEX 09 - Tél.01 44 53 47 00

→Service Justice-Aumonerie des Prisons de la Fédération protestante de France Téléphone : 01.44.53.47.09 - / Fax : 01 45 26 35 58

Contact : Jean-Marc Dupeux Courriel : fpf-justice@protestants.org

Annuaire par régions: http://www.eglise-reformee-fr.org/rubrique.php3?id_rubrique=50

Autre Contact sur le site <http://www.protestants.org/index.php?id=15>

Fédération protestante de France 47 rue de Clichy - 75311 Paris Cedex 09

mail : courrier@protestants.org Tél. : 01 44 53 47 12 - Fax : 01 42 81 40 01

- L'AUMONIER MUSULMAN :

Le service d'aumônerie de la prison (ou le SPIP) pourra le donner s'il y en a un rattaché à cette prison. Sinon demander une aide à la mosquée du secteur de la prison ou du lieu d'habitation du proche du prisonnier.

Besoin d'explication, d'une aide pour vous accompagner dans ces démarches ?

- L'**ARAJEJ** propose pour les familles de détenus, pour les sortants de prison et pour les détenus, un numéro vert : 0-800-870-745 pour écouter et informer les familles de détenus du lundi au vendredi de 9h à 17h sans interruption -----> *Service accessible directement en prison par les personnes incarcérées via le N° 110*

ARAJEJ Ile-de-France, 66-68 rue de la Folie-Régnault, 75011 Paris

Tél : 01 43 56 94 70 / fax : 01 43 56 93 70

- Contacter **Ban Public** : redaction@banpublic.org

<http://www.prison.eu.org>

Ban public (adresse postale) 12 Villa Laugier 75017 Paris - redaction@banpublic.org - 06-62-85-62-97

Siret 449-805-928-00016